

Annecy Résolument à Gauche

Conseil Municipal d'Annecy du 20 septembre 2010

Intervention de Philippe Metral-Boffod

Avec le retour à l'ordre du jour de la candidature aux JO, vous nous demandez une nouvelle fois de signer un chèque en blanc aux promoteurs de la candidature.

Une nouvelle fois vous vous présentez devant ce conseil avec détachement et dédain à l'encontre des annéciens, des hauts-savoyards et de la représentation démocratique.

Détachement, car la tête dans les anneaux olympiques, vous en perdez la raison.

Dédain, car depuis le début vous refusez tout débat contradictoire qui permettrait à la population de se forger une opinion en connaissance de cause, vous refusez un référendum d'initiative locale.

Car compte tenu des enjeux, des risques d'endettements à long terme pour Annecy, l'agglomération, le département, c'est bien aux populations concernées que doit appartenir la décision de poursuivre ou non cette candidature.

Dédain, car depuis le début, vous refusez de communiquer à ce conseil les éléments financiers constitutifs du dossier, le budget de la candidature et même l'état des dépenses engagés par le comité de candidature.

Au point que plus personne n'est en capacité d'établir un point sérieux et précis des sommes englouties dans cette candidature. Des chiffres sortent néanmoins, annoncés à 16,5 M€ les besoins sont d'ores et déjà estimés à 18,5 M€, soit plus de 20 M€ avec la phase de requérence, et des chiffres qui font peur : 320 000 € pour la fête de l'olympisme, 10 000 € mensuel net pour le directeur de la candidature (j'ai même entendu le chiffre de 15 000 €, mais allez savoir en l'absence de bilan chiffré).

Dès le lancement de la candidature vous aviez donné le ton.

L'annonce du lancement de la candidature fut faite à la presse, en septembre 2008, avant même que le conseil ne soit consulté.

Et je dois rappeler que déjà le vote du conseil était sollicité sans le chiffrage des dépenses à venir.

Avec la mise en place de l'association Annecy 2018 Savoie Mont Blanc, même scénario, absence de budget et à ce jour, nous ne disposons toujours pas du moindre bilan des dépenses engagées.

Vous êtes pourtant le co-président du comité de candidature au côté de Christian Monteil ! Aujourd'hui, vous nous demandez un nouveau chèque en blanc pour la poursuite de la candidature dans le cadre d'un GIP (groupement d'intérêt public).

Pour le budget et le chiffrage des moyens mis à dispositions par la ville (personnels, locaux, matériels...), c'est circulez, il n'y a rien à voir, ce sont pourtant des millions d'euros qui sont en jeux !

Et toujours la même réponse apportée en commission : Il faut faire confiance !

Cette confiance **que vous n'accordez pas** aux associations et MJC qui doivent présenter et défendre leurs budgets, rendre des comptes à la collectivité sur leur fonctionnement.

Il ne peut pas y avoir deux poids et deux mesures, contrôles et exigences pour le monde associatif et laisser faire pour les promoteurs des JO.

Je l'ai dit la convention de GIP proposée ne comporte aucune indication financière, ou plutôt si puisqu'elle prévoit en son article 9 : « les membres fondateurs sont responsables des dettes du GIP... ».

Les vannes sont ainsi grandes ouvertes.

Pour la représentation d'Annecy à la direction du GIP, toujours ce même déni démocratique puisque les 5 représentants de la ville seront désignés par le maire et non pas élus par ce conseil, l'opposition est ainsi balayée.

Je note également, l'absence de représentation des associations environnementales à la direction de ce GIP, ce qui en dit long sur votre engagement à préserver l'environnement. Il est vrai que la noria de camions et d'hélicoptères pour acheminer la neige sur les pistes que nous avons pu voir à Vancouver balaie toutes les plus belles déclarations faites la main sur le cœur.

Mais revenons à la constitution du dossier de candidature.

Vous nous aviez juré l'an dernier que le dossier soumis au CIO était le dossier idéal, un dossier de territoires, soucieux de l'environnement, économe en denier public.

Ce dossier idéal, le CIO l'a sèchement taclé, y compris sur l'aspect environnemental, l'occasion vous était offerte de constater l'inadéquation entre les objectifs affirmés, dont on pouvait douter, et les exigences du cahier des charges du CIO.

Votre entêtement à poursuivre coûte que coûte, vous conduit aujourd'hui à proposer un nouveau dossier qui donne le tournis.

Selon vos dire, sur la base de vos estimations, il manque 200 M€ pour financer les infrastructures nécessaire aux JO.

Et je ne parle pas du budget du COJO (le fonctionnement des jeux) estimé à 1,2 milliards d'euros.

Qui va payer les déficits ?

Les annéciens et les hauts savoyards, nous pouvons en être certains.

Malgré vos dénégations, il faudra bien en passer par une hausse des impôts conséquence directe des JO.

Je dois également revenir sur la valse des sites olympiques.

Sur la plaine de Passy, pas moins de 4 implantations en une semaine.

Il aura fallu la forte mobilisation de la population de la vallée pour que le comité de candidature reconnaisse le bien fondé de la préservation de la plaine de Passy et des espaces agricoles.

A Chamonix, la presse fait état d'un bétonnage de l'accès à la ville.

A la Clusaz, la piste de fond, les tremplins de saut à ski et les tribunes sont positionnés dans une zone à risque (zone rouge pour les tribunes) et la DDT laisse entendre une possible modification du plan de prévention des risques.

Les intérêts financiers seraient-ils plus fort que la nature.

A Annecy, vous ne savez que faire de l'anneau de vitesse, un investissement à 67 M€, et vous êtes incapables d'en estimer le coût de fonctionnement.

Vous reconnaissez que le Tram-Train ne se réalisera pas pour les jeux et qu'au mieux il circulerait entre Pringy et Vovray, sur l'actuelle voie ferrée.

Le fameux train des jeux qui devait relier Annecy à Domancy ne se fera pas.

Au point que Christian Monteil a pu parler de situation catastrophique concernant le ferroviaire.

Et maintenant vous voulez transférer les épreuves de bosses, ski acrobatique et Snow au Semnoz.

Sous le prétexte des jeux, vous allez (entr)ouvrir la porte aux affairistes et autres bétonneurs qui attendent dans l'ombre.

Le Semnoz est un espace protégé suite à une forte mobilisation de la population et à la volonté de nos anciens.

S'accaparer le Semnoz pour les JO :

- C'est oublier un peu vite que l'organisation des épreuves se traduira par un embouteillage de cars (environ 400), sans compter les voitures des officiels, médias et sportifs...

- C'est oublier un peu vite l'obligation d'assurer l'enneigement, donc l'installation de canons à neige, les travaux nécessaires à l'aménagement du site.

Comment nous faire croire que tout cela ne coûterait que 1,2 M€, le prix de 2 ronds points.

- C'est oublier un peu vite que le Semnoz est le bassin versant du lac, que la qualité de son eau en dépend.

- C'est oublier un peu vite la déconfiture de la candidature du lac au patrimoine de l'Unesco avortée, à cause d'un urbanisme trop peu respectueux du site.

- C'est oublier un peu vite la formidable mobilisation du printemps dernier sur le Paquier pour le respect de la loi littoral et défendre un projet de DTA respectueux de notre environnement.

Le Semnoz doit conserver son intégrité, son caractère de stade de neige, c'est notre héritage, nous devons le transmettre à nos enfants.

La qualité de notre environnement, bien que remise en cause, est aussi l'un des facteurs d'attractivité de notre département.

La méthode Coué n'est pas un projet politique, il est plus que temps de revenir à la raison.

Incompatible avec le développement du territoire, incompatible avec la préservation de l'environnement, incompatible avec les capacités financières de la ville d'Annecy de son agglomération, du département, le dossier des JO tourne au fiasco.

Et nous savons qu'au final ce sont les annéciens et les hauts-savoyards qui paieront la facture.

Il est temps d'arrêter les frais.

Je vous invite, chers collègues, à mettre un terme à cette candidature en vous prononçant contre l'adhésion au GIP.